

Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Les musées montréalais

Le mardi 20 mai 2008 à 19 h,
Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est

Première séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Mary Deros, présidente
M. Bob Benedetti, vice-président
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
Mme Bonnie Feigenbaum, membre
M. Sammy Forcillo, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

M. Jean-Robert Choquet, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
M. Paul Langlois, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
M. Jean-François Leclerc, Centre d'histoire de Montréal
M. Marc Pitre, Musée de Lachine
M. Alex Poleyov, Arrondissement de Lachine

CITOYENS PRÉSENTS :

23 personnes

1. Ouverture

À 19 h 00, la présidente, Mme Deros, déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la soirée.

Elle souligne la présence dans la salle des conseillères municipales Jane Cowell-Poitras et Élizabéth Verge, de l'arrondissement de Lachine, et de Catherine Sévigny, de l'arrondissement de Ville-Marie, conseillère associée à la culture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Feigenbaum, appuyée par Mme Campbell, l'ordre du jour est adopté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique des 23, 29 et 31 octobre et du 27 novembre 2007

Sur une proposition de Mme Campbell, appuyée par M. Benedetti, le procès-verbal est adopté.

Mme Campbell et M. Benedetti rappellent l'importance de l'étude du dossier de l'élite sportive par la commission à l'automne 2007.

4. Les musées montréalais : présentation par le Musée de Lachine

M. Marc Pitre, directeur du Musée de Lachine fait la présentation.

Le Musée de Lachine est un musée municipal fondé en 1948. Depuis 2002, il est identifié comme un équipement métropolitain et sa gestion est déléguée au Service de la culture, des loisirs, des sports et du développement social de l'arrondissement de Lachine. Le Musée comprend la maison LeBer-LeMoyne et sa dépendance, le pavillon Benoît-Verdict et le musée plein air de Lachine.

Le site LeBer-LeMoyne et sa collection archéologique ont été classés biens culturels par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 2001. La maison LeBer-LeMoyne est désignée lieu historique national du Canada par le ministère du Patrimoine canadien depuis 2002.

Construite en 1669 pour faire le commerce de la fourrure durant le régime français, la maison LeBer-LeMoyne est la maison la plus ancienne et la plus complète sur l'île de Montréal.

La collection d'histoire et d'archéologie du musée compte quelque 7 000 objets incluant 400 fragments ou objets archéologiques. Le musée a acquis, au fil des ans, de nombreux objets historiques afin d'évoquer le mode de vie de ceux et celles qui ont habité Lachine et, plus particulièrement, les occupants de la maison LeBer-LeMoyne, dans le contexte du développement de l'île de Montréal.

Des fouilles archéologiques menées en 1998 et 2000 ont permis de découvrir plusieurs fragments et objets qui ont été intégrés à la collection du musée. De plus, le musée compte une collection d'étude qui comprend plus de 32 000 fragments archéologiques.

La collection beaux-arts du musée réunit environ 2 000 œuvres d'art dont plus de 50 sculptures extérieures. Elle se compose d'œuvres d'artistes professionnels qui ont contribué à l'affirmation de l'art québécois et canadien, et plus particulièrement à l'essor de l'art québécois de la deuxième moitié du 20^e siècle.

La collection de sculptures extérieures répartie au parc René-Lévesque, dans les parcs riverains de l'arrondissement de Lachine et sur le site du musée en fait un des plus importants musées en plein air au Canada.

Le musée possède aussi une exposition permanente, *Les Dawes : brasseurs de bière, brasseurs d'idées*, installée au Pavillon du Complexe culturel Guy-Descary.

Bien sûr, le musée n'a pas les espaces lui permettant d'exposer toutes ses collections. La question de la conservation des collections s'avère cruciale pour le musée qui dispose d'espace au pavillon Benoît-Verdict, à l'usine de filtration de Lachine, au Centre technique de Lachine et, depuis quelques années, au centre des collections de Montréal, là où plusieurs institutions muséales entreposent des œuvres. Les conditions d'entreposage ne sont pas optimales partout.

Le personnel à temps plein du musée se compose de trois personnes : son directeur, une conservatrice et une éducatrice. Des employés à temps partiel, en nombre variable selon les besoins, assurent les rôles de guides, commissaires, techniciens, restaurateurs, réviseurs et traducteurs, entre autres tâches.

Le musée a reçu 35 496 visiteurs en 2007. Plus de 6 200 visiteurs ont participé aux activités du service éducatif du musée.

Le musée s'est donné des priorités d'action pour les prochaines années :

- augmenter sa visibilité;
- améliorer le réseau de transport en commun afin de favoriser son accessibilité;
- accéder à un budget d'acquisition;
- maintenir l'excellence en matière de recherche, d'expositions, de collections;
- réaliser un projet d'agrandissement.

5. Période de questions et d'interventions des citoyens

Mme Louise Masson

Mme Masson se dit privilégiée de pouvoir fréquenter le parc René-Lévesque et de côtoyer les œuvres d'art public qui s'y trouvent. Elle souligne le caractère intellectuellement stimulant d'une telle expérience. Elle souhaite que les autorités s'assurent de la pérennité des sommes requises pour assurer l'entretien et la mise en valeur de ce patrimoine.

M. Graham Cantieri

M. Cantieri souligne le professionnalisme de l'équipe du musée et sa remarquable intégration à son site géographique. Il apprécie le fait que le musée touche à plusieurs domaines et souhaite qu'il puisse se doter des moyens nécessaires à son développement.

M. Michel Perron, Société des musées québécois

M. Perron souligne, lui aussi, le professionnalisme du musée et la cohabitation réussie du volet historique et de l'art contemporain. Il signale que le musée est une institution très respectée dans les milieux de l'art contemporain qui a su maintenir et même élever ses critères de qualité.

La question de l'accès à ce musée est cruciale. Il faut, selon M. Perron, faciliter l'accès par des moyens physiques (signalisation, desserte en transport en commun) et par des moyens incitatifs (promotion, communications). Il faut doter le musée des moyens et ressources en conséquence.

M. Poleyoy souligne que certaines règles du ministère des Transports empêchent l'installation de panneaux de signalisation du musée le long de l'autoroute 20, alors que cela se fait à l'extérieur de l'île de Montréal. Pour ce qui est du transport en commun, le prolongement de l'éventuel réseau de tramway projeté dans le Plan de transport de Montréal jusqu'à Lachine serait un plus pour le musée.

M. François Therrien

M. Therrien met l'accent sur la présence de la maison LeBer-LeMoynes et son importance pour la compréhension de l'histoire économique et sociale de Montréal. Il croit que le musée devrait se concentrer surtout sur le caractère historique plutôt que sur l'art contemporain. L'impact du musée en serait renforcé.

M. Pitre reconnaît que la cohabitation histoire et art contemporain peut étonner, mais souligne que la clientèle apprécie ce fait et que ça permet de faire des découvertes. Il rappelle que plusieurs œuvres contemporaines du musée plein air évoquent aussi l'histoire des lieux. M. Poleyoy souligne, pour sa part, que le musée s'inscrit dans un pôle d'activités historiques et patrimoniales très riche.

6. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Tous les membres de la commission saluent la passion qui anime le directeur du musée de Lachine quand il parle des réalisations et des projets du musée.

M. Farinacci souligne l'importance des institutions comme le musée de Lachine et leur rôle de vitrine de notre passé. Il se dit impressionné par le travail du musée compte tenu de ses budgets modestes et sans doute insuffisants. Il évoque sa jeunesse et ses visites du musée.

M. Forcillo a plusieurs questions relatives au musée et à ses collections :

- Peut-on chiffrer la valeur des inventaires des collections?
- Serait-il possible que le musée travaille avec les universités et accueille des étudiants en muséologie comme stagiaires?
- Comment fonctionne le musée face aux dons de charité?
- Est-ce que des pièces de la collection pourraient être exposées dans les maisons de la culture (ce qui contribuerait à la notoriété du musée)?
- Les œuvres acquises peuvent-elles être considérées comme des investissements et être ainsi financées par le PTI?

M. Pitre souligne que la valeur des collections est très difficile à déterminer, tous les objets n'ayant pas été évalués lors de leur acquisition. Le musée émet des reçus d'impôt pour des objets ou des œuvres données au musée. Dans ces cas, une évaluation professionnelle doit être faite pour déterminer la valeur. En 2007, le musée a acquis pour environ 350 000 \$ d'objets de cette façon. Le travail d'évaluation est énorme et complexe.

En ce qui a trait à la présence de stagiaires universitaires au musée, cela pourrait être souhaitable, mais difficilement réalisable. L'encadrement de stagiaires à ce niveau est un travail à plein temps et le musée n'a pas les ressources humaines pour le faire. Il est plus pratique pour le musée de faire appel à des ressources professionnelles de manière ponctuelle.

L'idée d'exporter objets et expositions vers les maisons de la culture est tout à fait possible là où l'aménagement des lieux est prévu en conséquence. Il ne faut pas, cependant, perdre de vue les coûts associés à de telles activités (transport, assurances, etc.).

En ce qui a trait aux acquisitions, le musée favorise des œuvres qui sont en lien avec les collections existantes. Il n'est pas question d'acquiescer pour acquiescer. Il arrive que le musée se fasse offrir des œuvres qui seraient plus à leur place dans d'autres institutions. Dans ces cas, le donateur est référé vers le musée le plus approprié.

Mme Campbell mentionne qu'elle a découvert le Musée de Lachine à l'occasion de la Journée des musées 2006 et qu'elle est tombée sous le charme. Elle demande quels sont les liens organisationnels et budgétaires entre le musée et le parc René-Lévesque.

M. Pitre rappelle que le tiers des sculptures extérieures se trouvent au parc René-Lévesque et que le musée entretient des liens fonctionnels quotidiens avec les équipes d'entretien du parc. M. Poleyoy ajoute que l'arrondissement a des budgets pour l'entretien du parc, mais qu'il n'y a pas de budget d'animation. Il reconnaît qu'une intégration spatiale de l'ensemble des berges et des lieux historiques

de l'arrondissement serait souhaitable. Tous les éléments pour créer un pôle culturel d'importance sont là.

Mme Campbell veut des précisions quant au partenariat entre le musée et Tourisme Montréal.

M. Pitre souligne que le musée collabore avec Tourisme Montréal qui présente les dépliants du musée dans ses kiosques. M. Poleyov rappelle pour sa part que, dans la stratégie touristique, le musée est un des éléments d'attractivité du pôle des Rapides. Il y a, dans le secteur, suffisamment d'éléments culturels et récréatifs pour justifier une journée supplémentaire de visite pour les touristes nationaux et internationaux. Évidemment, c'est une question de visibilité. Il y a un travail de rattrapage à faire du côté de la promotion.

M. Benedetti rappelle la vision du maire Descary qui a présidé à la mise en place du musée plein air. Il souligne aussi que l'affichage du musée le long de l'autoroute 20 devrait être possible. Face au projet d'agrandissement évoqué dans la présentation, M. Benedetti demande si on a évalué la possibilité d'obtenir des subventions gouvernementales.

M. Pitre parle d'un budget estimé de 3 M\$ pour l'érection d'un nouveau bâtiment sur le site du musée. Pour lui, le problème n'est pas de rassembler les fonds pour construire, mais bien d'avoir les ressources humaines, matérielles et financières pour assurer le fonctionnement par la suite. On parlerait ici d'un budget supplémentaire de quelque 250 000 \$ pour assurer le fonctionnement du nouvel équipement.

M. Choquet évoque la création éventuelle d'un programme d'aide aux pôles culturels par la Ville de Montréal qui pourrait contribuer à combler ce type de besoins.

Mme Feigenbaum demande comment se fait la promotion auprès des clientèles scolaires. Cela s'étend-il aux camps de jour l'été?

M. Pitre mentionne les divers moyens déployés pour rejoindre les écoles de Lachine et d'ailleurs sur le territoire de l'agglomération : contacts réguliers avec les enseignants, site web du musée, calendriers d'activités transmis régulièrement aux écoles, dépliants ponctuels, etc. En saison, le musée accueille la clientèle des camps de jour et utilise les mêmes outils de promotion pour les rejoindre.

M. Cartier salue l'excellent travail du musée.

Mme Deros remercie M. Pitre.

7. Les musées montréalais : présentation par le Centre d'histoire de Montréal

M. Jean-François Leclerc, directeur du Centre d'histoire de Montréal (CHM) fait la présentation.

Créé dans le cadre de l'Entente entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture du Québec en 1983, le Centre d'histoire de Montréal (CHM) a été intégré en 1987 au réseau municipal des maisons de la culture. Son exposition permanente a été rénovée une première fois en 1989-1990, puis à nouveau en 2000-2001. À l'origine, le CHM était un centre d'interprétation qui ne comptait pas de personnel d'éducation et d'animation, ni de personnel en muséologie et en conservation. Celui-ci a été intégré à l'équipe du CHM à partir de 1991, ce qui a permis de développer un volet important d'expositions, d'activités scolaires et d'animation pour le grand public et de créer une collection d'interprétation.

Le CHM est un centre d'interprétation municipal et une institution muséale reconnue par le ministère de la Culture et des communications du Québec. Il relève de la Division des équipements d'agglomération du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

Depuis sa création, il a toujours eu pour mission de faire comprendre la métropole actuelle par son patrimoine et son histoire en mettant en valeur les traces matérielles et culturelles du passé montréalais disparues ou encore visibles dans l'environnement urbain actuel. Ses activités de diffusion, d'animation et d'éducation visent à présenter l'histoire de manière vivante, sous l'angle du quotidien et des préoccupations actuelles. Le CHM a aussi commencé à agir comme centre d'animation et de diffusion en patrimoine pour la Ville et la communauté montréalaise. Il présente donc des activités et expositions en d'autres lieux que le musée.

Réaménagée en 2001, l'exposition permanente, au design contemporain, offre une vision originale de l'évolution de Montréal mettant en perspective les contextes urbains, économiques, architecturaux, sociaux et culturels. *Montréal en cinq temps* propose au visiteur un parcours chronologique de l'histoire montréalaise, de 1535 à aujourd'hui.

Le CHM a organisé plusieurs expositions temporaires. Parmi les plus récentes, notons :

- *Bébé s'en vient 100 ans de naissances à Montréal* (pour le centenaire du CHU – Sainte-Justine);
- *Qui a mis le feu à Montréal? 1734, le procès d'Angélique*;
- *Expo 67 Passeport pour le monde* (pour souligner le 40^e anniversaire de cet événement).

Le CHM a reçu en 2007 plus de 50 000 visiteurs, grâce en particulier à la fidélité des groupes d'immigrants en francisation, des groupes scolaires et celle des visiteurs individuels pour ses expositions. Il s'agit d'une hausse de 15 % par rapport à 2006.

Depuis 2005, plusieurs expositions du CHM ont été présentées dans les maisons de la culture de l'île de Montréal, ce qui a largement contribué à sa notoriété.

Le CHM a mis sur pied un imposant programme de visites éducatives inspirées par le programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces visites font aussi partie du répertoire Jeune public du Programme de soutien à l'école montréalaise. Ces visites s'adressent aux écoles, mais aussi aux autres partenaires culturels,

Il a aussi créé un musée virtuel entièrement dédié aux histoires de vie, le *Musée de la personne*, membre d'un réseau international fondé au Brésil, pour la préservation de la mémoire des citoyens avec des méthodes novatrices, comme des cliniques de mémoire, dans les quartiers et les communautés.

Enfin, le CHM est un centre d'expertise collaborant avec les services municipaux et les arrondissements pour divers projets d'exposition.

Le CHM compte sur 7 employés à plein temps et 5 à temps partiel. Outre les salaires et les budgets courants d'activités, il réussit à obtenir chaque année un financement significatif de partenaires publics non municipaux et privés.

D'ici 2012, le développement du CHM doit passer par :

- le renouvellement de son espace muséal et de son exposition permanente;
- l'élaboration d'une histoire inclusive attractive dans cet espace convivial accueillant la mémoire et l'histoire des Montréalais de toutes origines;
- le déploiement de sa fonction de centre d'animation et de diffusion municipal sur l'ensemble de l'île;
- l'élaboration d'un programme de formation et d'accompagnement favorisant la mise en valeur graduelle du patrimoine de la diversité dans les communautés et les arrondissements mêmes;
- la conclusion de partenariats permanents;
- le déclenchement d'un processus de réflexion, de création et d'animation, de recherche de partenaires, dans le cadre d'une programmation active et d'un «réseautage» menant à l'ouverture du nouveau CHM en 2012, pour le 370^e anniversaire de Montréal.

8. Période de questions et d'interventions des citoyens

M. François Therrien

M. Therrien souligne que le CHM est une des grandes émotions de sa vie. Il rappelle la proximité du Centre avec le site de l'ancien parlement du Canada et souhaiterait que le CHM se penche sur l'histoire du parlement et sur les crimes commis à une certaine époque. Selon lui, le CHM s'éparpille dans une multitude de projets, ce qui nuit à son développement.

M. Leclerc rappelle que la question de l'incendie du parlement est un des éléments de l'exposition permanente du musée. Par ailleurs, une fois les travaux d'aménagement de la place d'Youville complétés, le CHM prévoit mettre sur pied des activités d'animation du lieu et des ses environs immédiats.

M. Michel Desjardins

M. Desjardins fait partie d'un regroupement de personnes qui ont pratiqué le métier de l'imprimerie et qui travaillent à constituer un musée retraçant l'histoire de l'imprimerie à Montréal. Ils ont bénéficié d'une aide gouvernementale pour monter une petite exposition et ont apprécié l'appui du CHM dans leur projet.

Pour M. Desjardins, pouvoir compter sur une expertise en patrimoine immatériel et industriel s'avère une richesse inestimable pour lui et ses collègues.

M. Leclerc souligne que ce projet est un bel exemple de collaboration avec le milieu. Il mentionne la collaboration avec l'imprimerie Lovell, entre autres.

M. Michel Perron, Société des musées québécois

Pour M. Perron, la Ville a un bijou entre les mains dirigé par un muséologue de pointe. Le CHM doit être vu comme un exemple de muséologie citoyenne. Peu d'institutions au Québec ont si bien assumé une telle mission. Il faut soutenir le travail d'exemplarité du CHM pour lui permettre d'aller encore plus loin.

M. Dinu Bumbaru, Héritage Montréal

M. Bumbaru apprécie la démarche du CHM qui travaille sur la mémoire dans les lieux vivants. Il évoque l'exemple d'une colonie d'Italiens en Argentine qui ont maintenu ce travail de mémoire sur plusieurs générations. Il rappelle la Déclaration québécoise du patrimoine qui se base sur le principe d'écosystème culturel et patrimonial, de même que la Charte du géotourisme.

Pour M. Bumbaru, le CHM et le Musée de Lachine ont des bâtiments patrimoniaux et doivent continuer de soutenir l'interprétation de ces bâtiments. Il serait souhaitable que des publications viennent conserver la mémoire des expositions présentées. De même, il faut favoriser une plus grande concertation autour des activités des musées et resserrer le partenariat de diffusion avec les maisons de la culture.

Enfin, M. Bumbaru rappelle que le CHM a maintes fois joué un rôle d'ambulance du patrimoine et souligne qu'il mérite un soutien plus constant de la Ville de Montréal. Il conclut en mentionnant que plusieurs grandes villes dans le monde ont un historien municipal en poste qui est associé aux grands projets de développement et de mise en valeur.

9. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Tous les membres de la commission saluent la passion qui anime le directeur du CHM quand il parle des réalisations et des projets du musée.

M. Cartier qui, de son propre aveu, est plus versé dans le sport, reconnaît l'importance de soutenir le développement des musées.

M. Leclerc souligne que sport, patrimoine et musées sont tout à fait compatibles. On pourrait fort bien orienter les volontés de commémoration sportive vers les musées municipaux. Il évoque le centenaire des Canadiens de Montréal.

M. Benedetti constate dans la présentation qu'il y a eu une chute dans les sommes recueillies auprès des organismes publics et privés au cours de la dernière année. Comment cela s'explique-t-il?

M. Leclerc explique que le CHM va chercher des montants auprès de divers ministères et agences gouvernementales et de donateurs privés de façon ponctuelle en fonction de projets précis. Ces sommes peuvent fluctuer d'une année à l'autre. L'obtention de commandites privées demeure une opération difficile. Il faut compenser en misant sur l'initiative et la débrouillardise, être authentique sans être «broche à foin». Le CHM est un authentique musée municipal et, à ce titre, devrait bénéficier d'un meilleur financement pur assurer sa pérennité.

M. Forcillo a plusieurs questions :

- Dans le contexte du Vieux-Montréal, de la présence de Pointe-à-Callière et du Centre d'histoire, comment faire consommer de la culture aux visiteurs et aux touristes?
- Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a divers programmes liés à la diffusion culturelle. Comment le CHM peut-il profiter de ces programmes?
- Comment devrait-on faire pour soutenir adéquatement les musées municipaux?
- Quelles relations le CHM maintient-il avec des endroits comme l'Écomusée du Fier Monde?

M. Leclerc souligne que la collaboration entre le CHM et Pointe-à-Callière est minimale. À 500 mètre l'une de l'autre, ces deux institutions se comparent mal. Leurs budgets sont bien différents et le CHM croit qu'il faut éviter les risques de confusion entre les deux musées. Le CHM travaille donc à établir sa propre identité. Cependant, le CHM collabore avec plusieurs musées au sein de la Société des musées québécois et a des partenariats ponctuels avec diverses institutions.

Les programmes de soutien aux opérations du MCCCF sont limités aux musées accrédités. Or, il y a un moratoire sur les accréditations depuis plusieurs années, ce qui fait que le CHM et plusieurs autres n'ont pas accès à ces programmes.

M. Langlois ajoute qu'il existe avec le ministère de l'Immigration un programme qui permet au CHM d'obtenir un montant de 50 000 \$ annuellement pour des projets sur les communautés culturelles. Le CHM peut aussi compter sur 50 000 \$ du MCCCF pour certaines activités précises. Enfin, il existe

des sommes disponibles pour des projets de médiation culturelle auxquelles le CHM et le Musée de Lachine peuvent accéder.

Enfin, M. Leclerc souligne qu'une façon de soutenir adéquatement le CHM passerait sans doute par le règlement de la question de la permanence de ses employés. Cela constituerait une forme de reconnaissance du rôle actif du CHM dans la ville et pour la Ville.

M. Farinacci retient une chose de la présentation du CHM : le défi d'entrer dans les quartiers et les arrondissements.

Mme Deros remercie M. Leclerc

Ajournement

À ce moment-ci, la présidente souligne qu'il conviendrait d'ajourner les travaux au 28 mai pour recevoir la présentation de Pointe-à-Callière.

Sur une proposition de M. Cartier, appuyée par Mme Campbell, l'assemblée est ajournée au mercredi 28 mai 2008 à 20 heures, à la salle 202 du 155, rue Notre-Dame Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La présidente remercie les participants à cette séance.

L'assemblée est ajournée à 22 heures.

Deuxième séance

**Le mercredi 28 mai 2008 à 20 h, à la salle 202 de l'édifice Lucien-Saulnier,
155, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Mary Deros, présidente
M. Bob Benedetti, vice-président
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
M. Sammy Forcillo, membre

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
Mme Bonnie Feigenbaum, membre

COLLABORATRICE PRÉSENTE :

Mme Francine Lelièvre, directrice générale, Pointe-à-Callière

CITOYENS PRÉSENTS : 18 personnes

Poursuite de l'assemblée du 20 mai 2008

10-Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, rappelle l'objectif et les étapes de cette étude publique et le déroulement de la présente séance.

11. Les musées montréalais – présentation par Pointe-à-Callière Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

La présidente invite Mme Lelièvre à faire sa présentation.

Site historique national, lieu de la fondation de Montréal et seul musée d'archéologie au Québec et au Canada, Pointe-à-Callière a ouvert ses portes le 17 mai 1992 dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de Montréal. Il a été construit avec le soutien financier des gouvernements du Canada, du Québec et de la Ville de Montréal.

Attrait majeur du Vieux-Montréal, il a pour mission de conserver et de mettre en valeur le patrimoine archéologique et historique de Montréal, de faire connaître et aimer l'histoire de Montréal et de tisser des liens avec les communautés locales, les réseaux régionaux, nationaux et internationaux.

Le musée regroupe :

- trois sites historiques et archéologiques classés d'envergure nationale, soit la pointe à Callière, la place Royale et la place de la Grande paix de Montréal;
- un bâtiment historique classé, la première douane de Montréal;
- un bâtiment patrimonial, la première station de pompage électrique;
- un bâtiment contemporain, l'Éperon.

Les collections archéologiques du musée sont de grande envergure et comptent plus de 600 000 pièces. Par ses divers programmes d'animation et ses approches muséologiques, Pointe-à-Callière présente l'histoire de Montréal en faisant vivre des expériences diversifiées.

Pointe-à-Callière est très apprécié de ses visiteurs, tant pour son architecture que pour son aménagement intérieur, ses programmes et ses activités de diffusion. Construit pour recevoir 150 000 visiteurs par année, le musée accueille maintenant plus de 325 000 visiteurs annuellement. Près de 5 millions de personnes ont franchi les portes du musée depuis 1992 et les enquêtes réalisées révèlent un taux de satisfaction de plus de 96 % chez les visiteurs. Plus de soixante prix nationaux et internationaux ont été décernés à Pointe-à-Callière, dont neuf prix internationaux.

Le musée contribue au développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté face à l'histoire de Montréal. Il présente l'exposition permanente *Ici naquit Montréal* et des expositions temporaires nationales et internationales. Le musée s'implique aussi dans le rapprochement entre les diverses communautés, des plus anciennes aux plus récentes, par des expositions et des activités culturelles ciblées.

Selon Mme Lelièvre, le musée est sous-financé par les fonds publics si on le compare à d'autres musées de ville dans le monde. De plus, il n'est pas officiellement accrédité par le gouvernement du

Québec en raison d'un moratoire datant de 1989. Le financement provenant de la Ville de Montréal est gelé au même niveau depuis 1993, ce qui est préoccupant pour la mise à niveau et le maintien des installations.

Le musée a tissé tout un réseau d'organismes partenaires et de collaborateurs avec lequel il travaille en partenariat pour la réussite de ses activités. Aussi, des programmes sur mesures ont été développés pour les clientèles scolaires, les nouveaux arrivants et les membres des communautés culturelles.

Pointe-à-Callière est un attrait touristique majeur, les touristes constituant 40 % de ses visiteurs. Il assume aussi un leadership dans le Vieux-Montréal et contribue à la revitalisation de ce quartier. Il contribue au rayonnement national et international de Montréal, métropole culturelle par sa réputation, ses expositions de classe mondiale, l'importance des reportages médiatiques sur le musée, les nombreux prix d'excellence reçus et ses expositions itinérantes au Canada et à l'étranger.

Le musée est un des rares à être évalué avec la cote A+ par le gouvernement du Québec. Recevant 70 % moins de contributions publiques par visiteur que des musées comparables, Pointe-à-Callière réussit, grâce à sa gestion et à l'importance de son autofinancement, à proposer un niveau d'excellence largement reconnu.

Pointe-à-Callière propose un projet d'expansion mariant audace, authenticité et développement durable. Un réseau culturel et touristique composé de 9 sites historiques et patrimoniaux, reliés par un corridor souterrain : un voyage de 350 mètres à l'intérieur de la rivière canalisée par l'égout collecteur William, œuvre exceptionnelle d'ingénierie construite en 1832. On y trouvera la mise en valeur des vestiges du marché Sainte-Anne et du parlement du Canada-Uni, des traces du fort Ville-Marie et du château de Callière, l'aménagement d'une salle d'expositions temporaires au sous-sol de l'édifice patrimonial de Douanes Canada et la transformation de la Maison-des-Marins en Espace archéo-jeunes où sera offerte une meilleure capacité d'accueil des groupes scolaires et des jeunes. Grâce à son originalité, l'authenticité des lieux et la diversité des expériences, ce nouvel équipement créera un environnement propice à des retombées économiques majeures. Par la réalisation de ce projet d'expansion, Pointe-à-Callière dotera Montréal d'un complexe muséal et touristique d'envergure nationale et internationale.

Ce projet représente un investissement de 60 M\$ qui apportera des retombées culturelles, éducatives, touristiques et économiques majeures. Le musée espère voir le début des travaux en 2009, ce qui permettrait l'ouverture du «nouveau» musée en 2012, à l'occasion du 370^e anniversaire de Montréal.

Mme Lelièvre termine sa présentation par la projection d'une vidéo d'animation résumant le projet d'expansion du musée.

12. Période de questions et d'intervention des citoyens

M. Philippe Côté, Atelier du patrimoine urbain de Montréal

M. Côté demande d'abord si le musée jouit d'une reconnaissance du gouvernement du Québec.

Mme Lelièvre répond que le musée jouit déjà d'une forme de reconnaissance, mais fait des représentations pour avoir un mandat de musée archéologique national auprès du gouvernement du Québec.

M. Côté appuie le projet de Pointe-à-Callière, mais pense qu'il faudrait trouver des moyens d'intégrer dans la démarche des bâtiments et musées situés à l'extérieur du Vieux-Montréal et qui ont aussi des liens intimes avec les débuts de Montréal. Il mentionne, entre autres, le quartier du Sault-au-Récollet. Il souligne également que le musée, développé en souterrain, ne devrait pas exclure la mise en valeur du patrimoine et la commémoration en surface. Il ajoute que Montréal devrait se doter d'une politique de commémoration.

Il termine en soulignant qu'il manque un musée des autochtones à Montréal et que la Ville devrait aussi chercher à se faire inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO comme plaque tournante historique du développement des transports sur le continent nord-américain.

Mme Lelièvre rappelle que la présence autochtone est très importante à Pointe-à-Callière, comme en témoigne, entre autres, la grande exposition sur les Iroquoiens du Saint-Laurent.

Mme Nadine Cloutier, Archéo-Québec

Mme Cloutier souligne que Pointe-à-Callière est un membre du réseau Archéo-Québec qui prend part active à diverses activités comme le Mois de l'archéologie. Pour elle, le projet d'agrandissement du musée est une évolution naturelle qui va favoriser l'appropriation du patrimoine archéologique par les citoyens. Le développement en souterrain du musée est un clin d'œil irrésistible à ce qu'est l'archéologie.

Elle rappelle ce qui fait du lieu un site exceptionnel : c'est le lieu de fondation de Montréal et il est entouré de sites classés. Elle évoque enfin le potentiel de ce projet pour le développement touristique du Vieux-Montréal.

M. Jean-Charles Déziel, Société historique de Montréal

Forte de ces 150 ans d'existence, la Société historique de Montréal veut appuyer cette jeune société en devenant qu'est Pointe-à-Callière.

M. Déziel rappelle les nombreux lieux et éléments remarquables du Vieux-Montréal. Pour lui, le projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière sera une occasion unique de consolider et de mettre en valeur un quartier historique déjà très riche. C'est un projet dont tout le monde profitera.

M. Jean-Guy Lavigne, Société historique de Montréal

M. Lavigne salue l'ouverture du musée sur son milieu. Pour lui, le développement de partenariats, comme le fait Pointe-à-Callière, est la voie d'avenir pour les musées en des temps où le financement n'est pas toujours facile,

Dans ce contexte, il croit que Pointe-à-Callière et le Centre d'histoire de Montréal devraient viser une intégration commune dans le respect de leurs missions respectives. Cela donnerait de la valeur aux deux institutions.

Il conclut en affirmant que la réalisation du projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière va marquer Montréal et accentuer sa personnalité.

M. François Therrien

M. Therrien considère le projet comme magnifique et considère que c'est un travail fort bien préparé. Il se demande s'il y a un suivi qui se fait entre ce projet et l'aménagement de la place d'Youville.

Mme Lelièvre assure que oui. Elle souligne que l'aménagement paysager de la place demeure comme prévu au concept original. En ce qui a trait aux fouilles archéologiques prévues, le cadrage est bien défini. Enfin, il va de soi que les deux projets devront être complémentaires. Il y aura vraisemblablement sur la place d'Youville un geste architectural, un accès en souterrain vers le musée.

La présidente de la commission remercie M. Therrien qui a participé activement aux deux séances publiques sur les musées montréalais.

M. Georges Coulombe, Société de développement du Vieux-Montréal

M. Coulombe tient à manifester son appui au projet d'agrandissement, un projet très structurant pour le Vieux-Montréal.

M. Raymond Montpetit, professeur de muséologie à l'UQAM

Pour M. Montpetit, le projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière propose une vitrine exceptionnelle pour Montréal. Il s'agit d'un geste d'imagination, de convivialité et de qualité.

Il souligne que l'accent donné à la strate historique de Montréal offre, dans des domaines différents, la même convivialité que les efforts mis sur les festivals et le quartier des spectacles.

13. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

M. Farinacci tient à souligner son appui à 100 % au projet.

M. Forcillo soulève plusieurs questions liées aux aspects suivants :

- le financement du projet par les gouvernements;
- le financement dans le cadre de l'Entente MCCCCF – Ville;
- la question du moratoire sur l'accréditation des musées et le soutien gouvernemental aux budgets de fonctionnement;
- les relations de Pointe-à-Callière avec le Centre d'histoire de Montréal;
- les relations avec d'autres institutions du Vieux-Montréal, comme le marché Bonsecours, le château Ramezay, etc.;
- les relations avec la population en général;
- le possible déménagement du musée McCord dans le Vieux-Montréal;
- l'agrandissement projeté et le Montréal souterrain.

Mme Lelièvre fournit plusieurs éléments de réponse aux questions soulevées. Elle souligne d'abord que les échanges sont nombreux à tous les niveaux de gouvernement pour ce qui est du financement du projet. Cela chemine bien et Mme Lelièvre croit le financement des immobilisations ne posera pas de problème.

La question du soutien au fonctionnement est plus délicate. Beaucoup d'éléments sont en discussion à ce chapitre. Pointe-à-Callière demande à se voir confier un mandat national, à l'échelle québécoise, comme musée d'archéologie. Cela impliquerait un partage des coûts de fonctionnement avec le gouvernement du Québec.

Pour ce qui est des relations avec les autres institutions du Vieux-Montréal, les collaborations sont régulières et de nombreux projets sont réalisés autour d'expositions et autres événements. D'autre part, le projet a été présenté aux résidants et aux commerçants du Vieux-Montréal. Les citoyens seront associés aux suivis dès que le projet sera amorcé.

En ce qui a trait à l'impact touristique, Tourisme Montréal considère le projet d'agrandissement du musée dans ses plus grandes priorités avec le Quartier des spectacles.

Enfin, en ce qui a trait aux liens avec le Montréal souterrain, le projet va apporter un acquis culturel de plus au rayonnement de la ville souterraine. Mme Lelièvre souligne que Pointe-à-Callière a été invité à présenter le projet à un regroupement mondial des villes souterraines.

M. Benedetti demande quelle est la stratégie pour rassembler les 60 M\$ nécessaires au projet?

Mme Lelièvre explique que l'objectif est que les deux gouvernements assurent la totalité des coûts à contributions égales. Éventuellement, une petite partie du total pourrait provenir de la Ville et de l'agglomération, mais ce n'est pas prévu comme tel pour le moment. Une campagne de financement visant à récolter 10 M\$ est aussi prévue, mais ces montants seraient dédiés au budget de fonctionnement après la réalisation du projet.

M. Benedetti aimerait aussi connaître le point de vue de Pointe-à-Callière sur la viabilité du projet de quartier historique.

Pour Mme Lelièvre, le quartier de l'histoire est une réalité qu'il faut absolument contribuer à mettre en valeur. C'est un privilège de pouvoir travailler dans le Vieux-Montréal. C'est un lieu d'authenticité, c'est une valeur importante pour l'avenir collectif.

Mme Deros et M. Cartier félicitent l'équipe du musée pour le projet et la présentation.

Ajournement

La présidente explique qu'il conviendrait, à ce moment-ci, d'ajourner les travaux pour permettre aux membres de la commission de discuter des recommandations qui seront formulées suite aux trois présentations et aux commentaires entendus au cours des deux premières séances de cette assemblée.

Sur une proposition de M. Cartier, appuyée par M. Benedetti, l'assemblée est ajournée au jeudi 26 juin 2008 à 16 heures, à la salle 202 du 155, rue Notre-Dame Est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'assemblée est ajournée à 21 h 45.

Troisième séance

**Le jeudi 26 juin 2008 à 16 h, à la salle 202 de l'édifice Lucien-Saulnier,
155, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

Mme Mary Deros, présidente
M. Bob Benedetti, vice-président
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
Mme Bonnie Feigenbaum, membre

COMMISSAIRE ABSENT :

Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Sammy Forcillo, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Francine Lelièvre, Pointe-à-Callière
M. Jean-François Leclerc, Centre d'histoire de Montréal
M. Paul Langlois, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

CITOYENS PRÉSENTS : 15 personnes

Poursuite de l'assemblée des 20 et 28 mai 2008

Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 16 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, rappelle l'objectif et les étapes de cette étude publique et le déroulement de la présente séance.

14. Adoption des recommandations de la commission - les musées montréalais

La présidente explique que les membres ont convenu de 16 recommandations. Chacun des membres fait lecture de quelques recommandations.

Le texte des recommandations est le suivant :

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LES GRANDS ÉQUIPEMENTS ET LES ACTIVITÉS D'INTÉRÊT D'AGGLOMÉRATION

Remercie les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission,

Reconnaît la qualité et la pertinence des présentations qui lui ont été faites par le Musée de Lachine, le Centre d'histoire de Montréal, et Pointe-à-Callière musée d'archéologie et d'histoire de Montréal;

Souligne la passion et l'enthousiasme contagieux qui animent les dirigeants des ces trois institutions;

Et fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération :

CONSIDÉRANT les 60 ans d'existence du musée de Lachine, sa vocation portant à la fois sur l'histoire et sur l'art contemporain et son rôle de premier plan dans l'offre culturelle et récréotouristique du secteur du Pôle des Rapides;

CONSIDÉRANT les 25 ans d'existence du Centre d'histoire de Montréal, l'importance de ses interventions et le développement de son expertise dans la valorisation de la diversité et la création de ponts entre les diverses communautés de la métropole;

CONSIDÉRANT l'importance du musée de Pointe-à-Callière dans le Vieux-Montréal, son rayonnement national et international, son ambitieux projet d'agrandissement et son statut de corporation autonome à but non lucratif;

CONSIDÉRANT la présence dans l'agglomération d'institutions muséales municipales ou fortement soutenues par des fonds municipaux et la diversité des statuts administratifs de ces institutions;

Musée de Lachine

R-1

Que l'administration confirme la mission du Musée de Lachine qui est de faire connaître et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs l'histoire et le patrimoine montréalais autour de deux axes spécifiques :

Le site de la Maison Leber-LeMoynes
Le patrimoine artistique Montréalais

Pour ce faire, il poursuit ses activités de diffusion, d'éducation et d'action culturelle :

- *en maintenant et développant son programme d'expositions temporaires en lien avec l'histoire de son site, avec l'histoire de Lachine, et avec ses collections ethno historiques et artistiques et cherche à les faire circuler dans l'ensemble de l'agglomération;*
- *en maintenant et développant ses activités d'initiation et de sensibilisation au patrimoine archéologique;*
- *en maintenant et développant ses activités de sensibilisation à l'art public;*
- *en maintenant et développant ses collaborations avec diverses institutions muséales et groupes communautaires pour l'animation, l'interprétation et la diffusion du patrimoine montréalais sur l'ensemble du territoire de Montréal*

R-2

Que le Musée de Lachine maintienne le cap sur ses priorités d'action pour les années à venir, à savoir :

- augmenter la visibilité du musée;
- améliorer le réseau de transport en commun afin de favoriser l'accès au musée;
- accéder à un budget d'acquisition;
- augmenter son pouvoir d'attraction au sein du réseau des musées montréalais;
- maintenir l'excellence en matière de recherche, d'expositions et de collection;
- maintenir l'excellence en matière d'activités éducatives et culturelles en faisant la promotion de ces activités auprès des conseils d'établissements scolaires et des organismes de participation des parents sur le territoire de l'agglomération ;
- réaliser un projet d'agrandissement.

Et qu'il se dote d'un plan d'action en conséquence.

R-3

Que l'administration étudie la possibilité de hausser le budget de fonctionnement du Musée de Lachine dans le but de soutenir la réalisation de sa mission et, notamment, la production de publications pour conserver la mémoire des expositions présentées.

R-4

Que le Musée de Lachine se penche sur la possibilité de contribuer à son rayonnement et à sa notoriété en présentant des expositions temporaires dans les lieux de diffusion culturelle municipaux sur le territoire de l'agglomération, là où les installations sont appropriées à de telles activités et en évalue la faisabilité technique et financière.

R-5

Que l'administration mandate les unités administratives compétentes, notamment le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle et l'arrondissement de Lachine, en collaboration avec le Musée de Lachine, pour identifier les moyens à mettre en œuvre pour développer des activités d'animation au parc René-Lévesque et dans les autres lieux où sont installées les sculptures extérieures de la collection du musée.

R-6

Que la priorité à court terme soit accordée à la mise en place de moyens pour stimuler la fréquentation du musée de Lachine et en faciliter l'accès notamment par l'installation d'une signalisation appropriée à des endroits stratégiques sur le réseau routier artériel et sur le réseau cyclable, et par l'intensification des activités de promotion des expositions et événements;

Que l'administration demande aux ministères québécois du Tourisme et des Transports de reconnaître le musée de Lachine, en raison de son statut de musée d'agglomération, parmi les institutions pouvant profiter de la signalisation touristique dans les zones permises des autoroutes 15, 20 et 40.

Centre d'histoire de Montréal

R-7

Que l'administration confirme la mission du Centre d'histoire de Montréal qui est de faire connaître et apprécier de l'ensemble des Montréalais et des visiteurs l'histoire de Montréal et le patrimoine matériel et immatériel présent sur son territoire par son exposition permanente et ses expositions

thématiques itinérantes et la mise en valeur du patrimoine immatériel montréalais.

Pour ce faire, il poursuit ses activités de diffusion, d'éducation et d'action culturelle :

- *en maintenant et renouvelant au besoin une exposition permanente qui offre une lecture synthèse de l'évolution de Montréal;*
- *en maintenant et accentuant la mise en circulation dans l'agglomération de ses expositions thématiques;*
- *en maintenant et développant son approche de la diffusion du patrimoine immatériel Montréalais mettant en valeur les apports culturels de toutes les communautés à une identité commune;*
- *en maintenant et développant ses collaborations avec diverses institutions muséales et groupes communautaires pour l'animation, l'interprétation et la diffusion du patrimoine montréalais sur l'ensemble du territoire de Montréal;*
- *en maintenant et accentuant son rôle dans l'initiation des clientèles scolaires et des nouveaux arrivants à la vie civique montréalaise et à son patrimoine immatériel*

R-8

Que le Centre d'histoire de Montréal poursuive la mise en œuvre de son projet de développement 2008-2012, notamment :

- le renouvellement de son espace muséal et de son exposition permanente;
- l'élaboration d'une histoire inclusive attractive dans cet espace convivial accueillant la mémoire et l'histoire des Montréalais de toutes origines;
- le déploiement de sa fonction de centre d'animation et de diffusion municipal sur l'ensemble de l'île;
- l'élaboration d'un programme de formation et d'accompagnement favorisant la mise en valeur graduelle du patrimoine de la diversité dans les communautés et les arrondissements mêmes;
- la conclusion de partenariats permanents;

Et qu'il se dote d'un plan d'action en conséquence.

R-9

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour soutenir le Centre d'histoire de Montréal dans les démarches visant à obtenir les fonds nécessaires au renouvellement de son espace muséal et de son exposition permanente.

R-10

Que l'administration étudie la possibilité de hausser le budget de fonctionnement du Centre d'histoire de Montréal dans le but de soutenir la réalisation de sa mission et, notamment, la production de publications pour conserver la mémoire des expositions présentées.

R-11

Que le Centre d'histoire de Montréal renforce son expertise en collaborant avec les services municipaux, les arrondissements et les villes reconstituées dans divers projets d'exposition qui s'inscrivent dans sa mission.

Pointe-à-Callière

R-12

Que l'administration appuie activement les demandes de la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, auprès des deux niveaux de gouvernement pour le financement de son projet d'agrandissement.

R-13

Que l'administration soutienne la démarche de Pointe-à-Callière visant l'obtention d'un mandat national, à l'échelle québécoise, comme musée d'archéologie et demande au gouvernement du Québec d'apporter, en conséquence, un soutien financier récurrent au budget de fonctionnement de Pointe-à-Callière.

Que l'administration invite aussi Pointe-à-Callière à explorer les possibilités de reconnaissance officielle et d'obtention de soutien financier récurrent auprès du gouvernement fédéral.

Recommandations générales

R-14

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour étudier la création d'un programme d'aide aux pôles culturels et aux institutions locales à caractère muséal sur le territoire de l'agglomération;

R-15

Que l'administration mandate le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pour jeter les bases, dans une perspective à long terme, d'une politique des musées municipaux.

R-16

Que l'administration appuie activement la création d'un *Quartier de l'histoire* dans le Vieux-Montréal, compte tenu du nombre d'institutions à vocation historique établies dans ce secteur et du potentiel exceptionnel pour la réalisation de projets majeurs affirmant l'identité de Montréal.

Sur une proposition de M. Farinacci, appuyée par M. Benedetti, les recommandations de la commission sont adoptées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Période de questions et d'interventions des citoyens

Aucun inscrit.

16. Levée de l'assemblée

La présidente remercie tous ceux et celles qui ont participé à cette étude publique et déclare l'assemblée levée à 16 h 30.

ADOPTÉ LE : 5 NOVEMBRE 2008

« ORIGINAL SIGNÉ »

Mary Deros
Présidente

« ORIGINAL SIGNÉ »

Pierre G. Laporte
Secrétaire-rechercheur